

ENDRE
NOTARIAL
SAUMONT
13.65.50

Avril 2016 - n° 21



Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous



Civisme : C'est l'affaire de tous !



Hénin-Beaumont c'est vous !

Le mogazine municipal qui parle de Vous

EDITO DU MAIRE

ACTUALITÉ

Beaumont en fête : le programme p. 4
Dossier civisme : sécurité routière & règles à respecter p. 5-7
Jardins familiaux p. 8
Nouveaux arrivants & chèques « J'achète à Hénin-Beaumont » p. 9
Carnaval & Ch'ti kermesse p. 10
Un mois de mars à Hénin-Beaumont p. 11
Vidéo protection : la Ville à nouveau salie par la presse p. 12-13
Dérapage de l'opposition sur la vie associative p. 14
Catastrophe des mines de Courrières & état-civil p. 15

CULTURE ET PATRIMOINE

Exposition de Charles Lellouche & Les Berlinales p. 16
Conférence sur la Résistance, Umberto Eco & actu de l'Escapade p. 17

SPORT

Présentation des professeurs de l'Atrium - partie 2 p. 18
Margaux Bureau, judokate d'avenir p. 19
Euroquartiers & gala de boxe p. 20
Nos sportifs en images p. 20

JEUNESSE ET SCOLARITE

Colonies d'été & portail familles p. 21
Carnaval des écoles, chasse à l'oeuf & voyages scolaires p. 22

SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET ASSOCIATIONS

Braderies 2016 p. 23
Association colombophile & collecte de cheveux p. 24
Remise de chèque au CCAS, chorale foyer Pasteur & Marche pour la vie p. 25

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Rue Robert Aylé, nouveau sens de circulation p. 26
Les travaux dans votre quartier & nouvelle classe à Léon Blum p. 27
Nos agents ont du talent p. 28

VOS COMMERCANTS

Elidry p. 29
Le Zinc p. 30
Au marché couvert du Champ de l'Abbaye p. 31

INFOS PRATIQUES

Débits de boissons, enquête INSEE & nouveaux horaires état-civil p. 32

MOTS CROISÉS

p. 33

TRIBUNES POLITIQUES

p. 34

AGENDA

p. 35



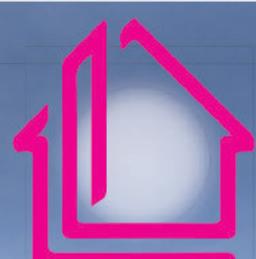
LE GIRGENTI
PIZZERIA

03 21 76 68 95

🍷🍷🍷🍷🍷
Toute la Gastronomie italienne depuis 1988
🍷🍷🍷🍷🍷

3 rue Denis Papin
(Place Jean Jaurès)
Hénin Beaumont

🍷🍷🍷🍷🍷
Le restaurant est ouvert du Lundi au Samedi
sauf mercredi soir et samedi midi
le midi de 11h45 à 14h30
et le soir de 19h00 à 22h00,
le samedi jusque 23h00
Suivez Le Girgenti sur Facebook !



ACCEDIMMO
AGENCE IMMOBILIÈRE



Notre agence immobilière
VOUS OFFRE
150€*
pour vendre votre maison

* 150€ remis sous la forme d'un chèque pour tout mandat de vente ACCESS signé. Voir conditions en gance.

160 rue Elie Gruyelle - 62 110 Hénin-Beaumont
03 21 20 10 00 - www.accedimmo.fr



Remise des clés des jardins familiaux de la Cité Darcy

NOS ASSOCIATIONS, CETTE RICHESSE

La fin du tissu associatif héninois figurait dans la liste des catastrophes qui devaient frapper notre ville lorsque nous avons été portés aux responsabilités par la population en mars 2014 ; entre la pluie de sauterelles et le déluge, opposants et médias prédisaient des associations aux abois, sommées de prêter allégeance et condamnées à rester en vase clos.

C'est pourtant nous qui avons découvert des présidents d'association jamais écoutés, laissés pour compte, se plaignant d'élus absents et de moyens clairement insuffisants.

Et c'est sans doute l'un des plus beaux constats que nous pouvons faire, après deux années pleines passées aux manettes de notre ville : le soutien que nous avons promis aux associations et leur redynamisation sont admis par tous.

Avril 2016 va marquer le lancement de la Maison des Associations, que nous appelions de nos vœux depuis le début : un espace entièrement dédié aux associations qui veulent œuvrer pour l'intérêt général et participer aux activités de la Municipalité.

L'assainissement de la vie associative participe à la résurrection de notre ville et au succès des manifestations.

Nos associations sont enfin libérées des jeux troubles auxquels se prêtaient les anciennes majorités.

Conflits d'intérêts, situations d'illégalités laissées en jachère (par confort, par faiblesse et par incompetence) et, surtout, un immobilisme qui en a frustré plus d'un : tout cela, conjugué à un noyautage politique que plus personne ne souhaitait, devait trouver une fin.

La neutralité est indispensable quand on bénéficie de deniers publics, issus des impôts de contribuables de toutes tendances politiques.

Et c'est sans doute ce qui fait la richesse de notre tissu associatif : il est entièrement dévoué au service de la population, sans avoir à satisfaire ceux qui ont toujours voulu s'en servir comme outil de propagande.

Exemple parmi d'autres, le Carnaval promet d'être un succès hors normes dans le département. Les premières réunions ont témoigné d'un enthousiasme bien plus fort encore que pour les éditions précédentes.

C'est donc fortes des liens de confiance et de réciprocité entre la Municipalité et les associations que les « grandes manifs » reviennent en même temps que le printemps. Soyez présents, toujours plus nombreux : nous, on y sera !

**Votre maire,
Steve Briois**

6, 7 et 8 mai



BEAUMONT en fête



Est-il besoin de vous présenter « Beaumont en fête » ? La manifestation remporte chaque année davantage de succès et le programme est toujours fourni...

Cette année, la fête foraine s'invitera sur la place de l'Eglise du jeudi 5 au dimanche 8 mai. Les festivités débuteront quant à elles dès le vendredi 6 mai, avec un concours de pétanque et une course cycliste organisée par l'Étoile cycliste héninoise. Durant ce week-end, outre le traditionnel marché aux puces du FC Beaumont, de nombreuses autres activités vous seront proposées : apéritif ducasse, concours de fléchettes, forum de la culture, concert gospel, sans oublier le « Village convivial, récréatif et sportif » et le premier week-end « Sports en famille ». L'association Hénin tir a pour sa part tout spécialement décalé son ball-trap annuel afin d'intégrer celui-ci aux festivités beaumontaises. Ils organiseront également 2 repas dont les réservations sont ouvertes jusqu'au 22 avril.

Le programme complet sera prochainement disponible sur le site et la page Facebook de la Ville. Il sera également publié dans le prochain numéro de votre magazine municipal.

Après les baptêmes en hélicoptère en 2015, nous vous proposons cette année des vols captifs en montgolfière le samedi 7 mai de 14 h 30 à 17 h 30. Les tickets seront en vente au service des Relations publiques, 174 rue Pasteur, à partir du lundi 11 avril et le jour-même au prix de 15 € par adulte et 10 € pour les moins de 16 ans.

Pour cette édition, la Municipalité organise une tombola gratuite (bulletin ci-dessous) mettant en jeu 12 places pour un vol en montgolfière. Les coupons devront être déposés dans les urnes prévues à cet effet en mairie d'Hénin-Beaumont ou à la mairie annexe de Beaumont, du lundi 11 au mercredi 27 avril, dans la limite d'un coupon par famille. Le tirage au sort aura lieu le samedi 7 mai à 15 h.

Bulletin de participation Vol en montgolfière



Nom : prénom :

adresse :

téléphone :

Bulletin à retourner en mairie d'Hénin-Beaumont ou en mairie annexe de Beaumont
Le règlement complet sera affiché sur les urnes et sur le site internet de la ville
www.mairie-heninbeaumont.fr

Civisme :

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Quelle est l'action de la ville contre les vitesses de circulation excessives ?

Vous nous signalez régulièrement de nombreux excès de vitesse, constatés dans divers quartiers. Face à cela, la Municipalité déploie des aménagements routiers sur l'ensemble de la ville, chaque décision dans ce domaine étant prise à l'issue de réunions avec les riverains concernés.

Ces aménagements portent notamment sur des rétrécissements de voirie, des surélévations de passages piétons, la pose de ralentisseurs, la refonte de places de stationnement, la modification des règles de circulation, l'aménagement de carrefours, etc.

La vitesse excessive est aujourd'hui mieux identifiée grâce à la mise en place de radars pédagogiques qui, au-delà de leur fonction préventive, renseignent sur les flux et la vitesse de circulation aux endroits identifiés à risque. A cela s'ajoute la réécriture complète de l'arrêté municipal régissant les règles de circulation et de stationnement dans la ville.

SANCTIONS

Contravention allant de 68 € à 3750 € et de 1 point jusqu'au retrait du permis de conduire.

Que risque-t-on si on stationne sur un trottoir ou un passage piéton ?

Le ministère de l'Intérieur a pris 26 mesures destinées à lutter contre le nombre d'accidents et de morts sur la route. A ce titre, depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons et les trottoirs sont plus sévèrement sanctionnés.

SANCTIONS

135 € d'amende, avec immobilisation et mise en fourrière possible du véhicule.

Stationnement devant mon entrée de garage, que faire ?

Pour signaler un stationnement devant votre entrée de garage, vous devez vous adresser à la Police municipale au 03 21 74 87 33 ou à la Police nationale au 17 afin que des agents viennent constater le stationnement très gênant et dresser un procès-verbal (135 € d'amende et mise en fourrière possible pour le contrevenant)

Qu'est-ce que le stationnement abusif sur la voie publique ?



Lorsqu'un véhicule occupe un stationnement pendant plus de sept jours consécutifs, fait constaté par les forces de police, il est considéré comme relevant du stationnement abusif, ce qui relève d'une contravention de 2e classe.

En ce qui concerne les voies privées, les forces de l'ordre ne peuvent intervenir qu'en cas de réquisition de la copropriété, du bailleur ou maître des lieux.

SANCTIONS

Amende forfaitaire de 35 € sans perte de points. L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents.

Qui peut stationner sur une place pour personnes à mobilité réduite ?



Le fait de stationner sur un emplacement réservé aux automobilistes handicapés, même pendant une durée très courte est constitutif d'une contravention de 4e classe. Seuls les titulaires de la carte européennes de stationnement peuvent y stationner leur véhicule.

Une personne transportant le titulaire de cette carte de stationnement peut se garer sur un emplacement réservé, uniquement si le titulaire de la carte se trouve dans le véhicule.

A noter : la carte « priorité pour personnes handicapées » qui remplace la carte verte « station debout pénible » ne permet pas de se garer sur un emplacement réservé.

SANCTIONS

Amende de 135 €. L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule peuvent être prescrites.

Civisme : DES REGLES A RESPECTER POUR

Qu'il s'agisse de nuisances sonores, de déchets sur la voie publique, ou de stationnements gênants, vous êtes encore nombreux à signaler une absence de respect de certaines règles ; la majorité d'entre elles sont regroupées dans le Règlement sanitaire du Département du Pas-de-Calais. Voici quelques rappels destinés à améliorer le cadre de vie de chacun. Chaque thème fera l'objet d'un point détaillé dans les prochains magazines.

Je dois entretenir mon jardin et ma maison : quelles sont les règles ?



Avec le printemps, vont reprendre les activités de bricolage et d'entretien des jardins. Afin de disposer d'un environnement agréable, il incombe à chacun d'entretenir au mieux son espace vert. Tonte des pelouses et taille des végétaux en limite de propriété sont indispensables au respect des règles de vie en collectivité. Ces activités, y compris celles liées à l'entretien de votre habitation, doivent néanmoins être réalisées en respectant au mieux la tranquillité du voisinage. Dorénavant, les travaux domestiques seront autorisés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

SANCTIONS

**Non-respect de la tranquillité du voisinage :
68 €**

Que faire de mes déchets ?



Nous produisons tous de nombreux déchets et il est important de gérer au mieux leur collecte. Déchets ménagers, déchets verts, encombrants, verre : la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, compétente dans ce domaine, met en œuvre plusieurs dispositifs (collecte à domicile, dépôt en déchetterie, points d'apport volontaire du verre). Malgré cela, près de 1200 dépôts sauvages ont été identifiés par le service Propreté depuis le début de l'année 2016. La voie publique n'est pas un lieu où l'on se débarrasse de ses déchets ! La Police municipale intensifiera ses enquêtes afin d'identifier les contrevenants qui seront passibles d'une amende.

SANCTIONS

**Dépôt sauvage sur la voie publique :
jusqu'à 1 500 €**

Je possède un animal de compagnie ou des animaux de basse-cour : quelles sont mes obligations ?



Les nuisances dues à nos amis les animaux (déjections sur la voie publique, aboiements intempestifs, poulaillers mal entretenus...) ne sont pas de leur responsabilité, mais bien de celle de leur propriétaire.

Celui-ci doit donc prendre toutes les dispositions nécessaires afin de prévenir les risques de nuisances et d'insalubrité.

SANCTIONS

**Déjection canine sur la voie publique : jusqu'à
150 € d'amende
Nuisances sonores : 68 €**

UR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Ai-je le droit de brûler mes végétaux ?



Le brûlage de végétaux est considéré au sens de la Loi comme une combustion de déchets ménagers effectuée par un particulier. Cette pratique émettrice de polluants contribue à la dégradation de la qualité de l'air et impacte la santé publique. Elle est strictement interdite dans le nouveau plan de protection de l'atmosphère du 27 mars 2014. Le non-respect du règlement sanitaire départemental en matière d'environnement (art. 10 et 103A) et du Code de la santé publique (art. L1312-1) constitue une infraction pénale. Il est donc conseillé de pratiquer le compostage ou de transporter les végétaux vers les déchetteries proches de votre domicile (à savoir : brûler 50 kilos de végétaux émet autant de particules que 100 à 1000 allers-retours pour rejoindre une déchetterie située à moins de 10 km).

SANCTIONS

Brûlage de déchets verts : 450 €

Les équipements publics ne sont pas des panneaux d'affichage !



Malgré la présence de panneaux d'affichage libre, les équipements de signalisation routière, les candélabres et le mobilier urbain sont parfois considérés comme des supports pour afficher des informations publicitaires ou commerciales. Cet affichage sauvage, qui porte atteinte à l'environnement, est interdit.

SANCTIONS

Affichage sur un panneau de signalisation routière : 750 €

Les murs, façades et le mobilier urbain ne sont pas des supports pour les tags !

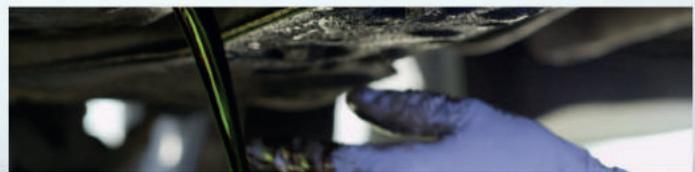


Si les graffitis, tags et dessins sur supports urbains peuvent constituer une forme d'art, encore faut-il qu'ils soient autorisés ! A cet effet, une validation administrative est obligatoire.

SANCTIONS

Graffiti non autorisé sur le domaine public : 3750 €

Travaux sur le domaine public : des précautions s'imposent !



Si l'on peut tolérer l'utilisation temporaire de la voie publique dans le cadre de travaux, il est par contre inadmissible de ne pas laisser le domaine public propre ! Chacun doit donc prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter les dégradations et salissures sur la voie publique.

SANCTIONS

Dégradation sur le domaine public : jusqu'à 1500 €

LES JARDINS FAMILIAUX SORTENT DE TERRE

Quelques mois après son arrivée aux responsabilités, Steeve Briois a souhaité mettre des terrains communaux à disposition des habitants de la ville, afin qu'ils puissent créer leurs propres potagers : outre son aspect économique et pratique, ce concept permet en effet de tisser un lien social entre des personnes de différentes conditions et générations.

Dès le mois de janvier 2015, une première rencontre avec le maire et les services municipaux a réuni plusieurs dizaines de personnes, informées du projet par un appel à candidatures lancé dans *Hénin-Beaumont c'est vous !* Les besoins des habitants ont été identifiés grâce à ces échanges, et le projet a ainsi réellement vu le jour.

Ce 21 mars, le jardin de l'impasse Marcel Dubois a été inauguré en présence de M. le maire, des riverains concernés et de l'association référente « Les Jardins héninois ». Il comprend 10 parcelles

dont 1 destinée à l'implantation d'une ruche, cette présence d'abeilles étant essentielle pour la pollinisation des plantations. Lors de l'inauguration, Steeve Briois a remis les clefs de chacune des parcelles à leur bénéficiaire.

Dans les semaines qui viennent, le jardin du Chemin du Bord-des-Eaux sera livré à la population. Ce terrain compte une trentaine de parcelles, qui seront gérées par l'association « Les Jardins ouvriers du Bord-des-Eaux d'Hénin-Beaumont », afin que les habitants disposent d'un référent pour tout type de question.

La création d'un jardin rue Pierre Brossolette-Cité Voisin est quant à elle à l'étude, sachant qu'une alternative est envisagée en raison de possibles difficultés d'aménagement du site. Quoi qu'il en soit, ce projet ne sera pas abandonné, puisqu'il correspond à une attente forte de la population.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS MIS À L'HONNEUR

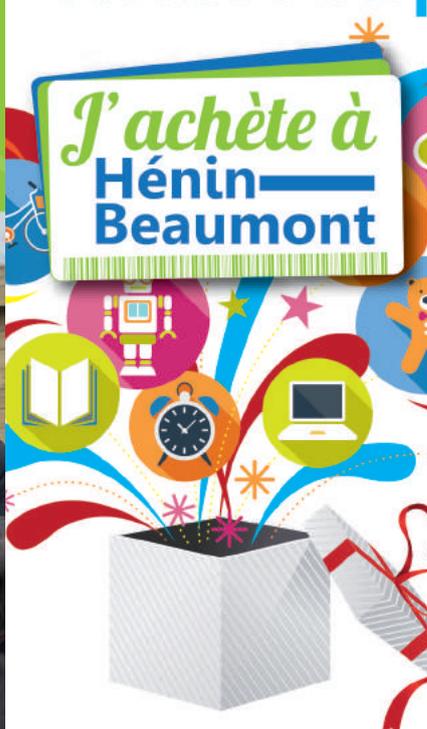
Le 26 février dernier, Steeve Briois a présidé la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants dans les Salons d'honneur : une façon conviviale pour eux de faire connaissance avec l'équipe municipale et, pour les élus, de souhaiter « Bienvenue » aux nouveaux Héninois et Beaumontois.

Une centaine de personnes étaient présentes : le calendrier des différentes manifestations qui vont se dérouler cette année leur a été présenté, ainsi que le

programme des principaux travaux. Les atouts de la commune ont été mis en exergue par M. le maire, qui a ensuite remis un présent à chaque participant, accompagné d'un très pratique guide des principaux services et structures de la ville.

Autour du verre de l'amitié, Steeve Briois et ses adjoints ont ensuite pris le temps d'échanger avec chacun sur le passé, le présent et l'avenir d'Hénin-Beaumont...

Les chèques « J'achète à Hénin-Beaumont » bientôt disponibles !



J'achète à Hénin-Beaumont

Particuliers, entreprises, comités d'entreprise, associations, collectivités : le chèque « J'achète à Hénin-Beaumont » est le cadeau qui enchantera tout le monde !

Evènements familiaux, rendez-vous professionnels, actions sociales, challenges commerciaux, cadeaux d'affaires, quelle que soit l'occasion, le Chèque « J'achète à Hénin-Beaumont » est la solution pour satisfaire vos besoins et vos envies.

Que ce soit un achat utile, plaisir ou à partager, le chèque « J'achète à Hénin-Beaumont » vous offre l'accès à plus de 75 enseignes dans le prêt-à-porter, la beauté, les loisirs, le bien-être, la détente, l'équipement de la maison, la décoration, le multimédia, les voyages, la gastronomie, les saveurs...

Rendez-vous :

- le vendredi 22 avril à partir de 19 h 30 avec les commerçants dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville pour le lancement du dispositif ;
- dès la mi-avril sur la page Facebook « J'achète à Hénin-Beaumont » et chez vos commerçants pour découvrir la liste des enseignes, les points de vente et les modalités d'utilisation.

Plus qu'une action, la Ville d'Hénin-Beaumont, *via* le Pôle entreprendre, en partenariat avec l'Union commerciale, a souhaité développer un outil qui a du sens ! En plus d'être une solution sur mesure, le chèque cadeau « J'achète à Hénin-Beaumont » renforce l'attractivité des commerçants et favorise le circuit court, le commerce de proximité et la consommation écoresponsable.

Une médaille pour la Bellus !

La brasserie Bellus a participé à son premier Concours général agricole, lors du Salon international de l'agriculture qui s'est tenu du 27 février au 6 mars dernier à Paris. En lice avec 85 autres bières, la brasserie Beaumontoise a obtenu une médaille d'argent pour sa bière Ambrée ! Félicitations à Philippe Demarquilly et son fils Thomas ; nul doute qu'ils sont sur la bonne voie après ce résultat très encourageant ! Rendez-vous sur le site internet www.brasserie-bellus.fr



Le carnaval bientôt de retour...

Nouveau format, nouvelles troupes, nouveau parcours : l'édition 2016 du Carnaval d'Hénin-Beaumont, le 22 mai, devrait rester dans les mémoires... Les réunions préparatoires entre la Municipalité, les services et les associations ont porté leurs fruits, puisque pas moins de 800 personnes assureront l'ambiance dans les rues de la ville : les Héninois n'auront qu'à se laisser entraîner !

Le défilé partira à 15 h de la rue Jean Moulin, puis empruntera le parcours suivant : bd du Général de Gaulle, rue Gabriel Péri, rue Napoléon Demarquette, Rue de l'Abbaye, place de la République, rue Montpencher, rue Elie Gruyelle, avant un final dans le Parc public de la rue Elie Gruyelle, sous la forme d'une fête champêtre.

Les associations participantes :

Darcy en folie, Le Temps de vivre, Amicale de la ZAC, Karaté club héninois, Les Arts Team, APE des écoles Armand Fallières et Jean-Jacques Rousseau et des collèges Gérard Philippe et Jean Macé, Club nautique, Etoile cycliste, Amicale du personnel communal, Les Phénix, ALPH, Les Amis des Bouviers, FC Beaumont, Amicale bouliste Kennedy, Hénin judo, L'Ost du Val de Roost, Ch'tis seniors, Le Droit de vivre, Body dance, Olympique héninois, Les Amis de Konin, Tennessee country club, les Blacks bells.

Les maisons de quartier Darcy, Maurice Thorez et Kennedy seront également de la fête, ainsi qu'une petite dizaine de troupes professionnelles.

UNE KERMESSE 100% CH'TI

La place Wagon accueillera dans quelques jours la toute première Ch'ti kermesse, notamment née de la volonté des associations héninoises Ch'tis seniors et Le Droit de vivre – et de leurs dirigeants respectifs Christelle Loyer et Ahmed Wahid – qui ont su convaincre des homologues de Montigny-en-Gohelle, Billy-Montigny et Leforest de se joindre à eux pour la création de ce week-end convivial et festif.

Au programme des réjouissances : animations médiévales, cracheur de feu, restauration, danse, musique, tombola, stands divers et variés, sans oublier un concours du plus gros mangeur de pizzas. De quoi aiguiser les appétits des amateurs de détente et de fête !

Les 9 et 10 avril
De 10 h à 19 h



Soirée couscous de l'Olympique héninois



Loto de La Grande récré

Un mois de mars à Hénin-Beaumont



Soirée années 80 du FCF



Repas de l'Age d'or



Inauguration de la Fête du printemps



Michel Boisset, président de la FNACA, lors de la journée de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie



Remise de chèque à l'association d'Antoine



Marché aux puces de l'Amicale de la ZAC



HÉNIN-BEAUMONT SALIE PAR

La désinformation

« La municipalité FN d'Hénin-Beaumont s'équiperait de caméras espions » (*L'Humanité*) ; « La mairie d'Hénin-Beaumont surveille-t-elle ses employés ? » (*L'Express*) ; « Les caméras installées dans la mairie font polémique » (*France 3*)... Le 23 février dernier, la quasi-totalité des titres de la presse nationale et régionale ont repris un article de *La Voix du Nord* insidieusement intitulé « Ces discrètes caméras qui surveillent la mairie ». Avides de trouver une nouvelle occasion de vomir sur Steve Briois et son équipe, les journalistes concernés ont oublié le b.a.-ba de leur métier : vérifier leurs informations...

De *Libération* au *Figaro*, toutes les rédactions de France et de Navarre devraient pourtant savoir que *La Voix du Nord* n'est plus aujourd'hui constituée de journalistes, mais de militants politiques, supplétifs de la Pensée unique. Savoir également que ces pseudo journalistes ont donné des consignes de vote dans leur journal, en violation de toutes les règles de déontologie qui régissent la profession ; savoir qu'ils prennent pour argent comptant et relayent le moindre ragot. « Chez ces gens-là M'sieur », l'éthique n'existe pas.

Le délire de La Voix du Nord

Sournoisie et perfidie sont les deux mamelles qui nourrissent les obsessions des échetiers de la VDN. Qu'ils présentent les choses sous forme de questions, usent du conditionnel ou citent de courageux témoins anonymes, le but de tous leurs écrits est de jeter le discrédit sur Steve Briois et les élus de la majorité héninoise. On apprend ainsi que le système de caméras préinstallé par la Ville permettrait de voir ce que les agents saisissent sur leur écran d'ordinateur, voire sur leur téléphone

portable, ou encore que des micros incorporés s'actionneraient automatiquement au moindre son ! Bien que la plupart de ces fausses informations aient été diffusées par un syndicat, la rédaction de *La Voix du Nord* aurait dû s'interroger sur leur bien-fondé et leur crédibilité : c'est visiblement trop demander à ces gens dont le jugement est si obscurci par leur haine des élus municipaux qu'ils en perdent tout sens commun et tout respect envers leur métier.

La réalité

Après l'incendie criminel de l'hôtel de ville en mars 2015, puis les attentats de novembre dernier, la Municipalité a souhaité renforcer la protection des bâtiments communaux et, surtout, des agents municipaux (l'incendie, s'il n'avait été détecté à temps par une employée, aurait pu avoir des conséquences dramatiques). Il a donc été décidé d'installer des caméras en divers endroits stratégiques de la mairie : accès, lieux de présence du public...

Cette démarche a bien évidemment fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais. Elle concerne exclusivement des caméras de vidéo-protection classiques, sans zoom ni micro. Le 4 mars, la préfecture a pris un arrêté validant le système proposé par la Ville d'Hénin-Beaumont.

La mairie d'Hénin-Beaumont surveille-t-elle ses employés?
L'Express

Hénin-Beaumont: le maire FN accusé d'espionner ses employés
BFM TV

Le maire FN d'Hénin-Beaumont aurait installé des caméras pour surveiller ses salariés
Les InRocks

Steve Briois accusé d'espionner les employés de sa mairie

Hénin-Beaumont : ces discrètes caméras qui surveillent la mairie...
La Voix du Nord

Big Brother à la mairie FN ?
Libération

FranceTV info

Hénin-Beaumont c'est vous !

UMONT À NOUVEAU LA VOIX DU NORD !

Le retour de bâton

Qui sème le mensonge récolte le discrédit... Dès la parution de l'article fallacieux de *La Voix du Nord*, la Municipalité a annoncé qu'elle assignerait le journal en justice pour diffamation, de même que son directeur de publication – qui a validé cette grave manipulation.

Devant les tribunaux, le ridicule de leur attitude apparaîtra au grand jour lorsqu'il leur sera rappelé que l'actuel réseau de vidéo-protection est établi selon le même plan que celui installé sous... Pierre Darchicourt, en 1997 (d'où son coût réduit) ! La VDN n'avait alors rien trouvé à redire sur le sujet.

Les conséquences

Encore une fois, Hénin-Beaumont et ses habitants ont été jetés en pâture à des plumitifs malfaisants, sur la foi de racontars issus de l'esprit d'individus que l'on pourrait croire frappés de fièvre encéphalique ou de *delirium tremens*. Encore une fois, le désir de nuire l'a emporté sur l'honnêteté intellectuelle. Encore une fois, le sectarisme idéologique de quelques-uns rejaillit sur 27.000 Héninois et Beaumontois qui n'aspirent qu'à retrouver la fierté de vivre dans notre ville et de contribuer à construire son histoire. Steeve Briois et les élus de la majorité municipale seront toujours aux côtés des personnes soucieuses du bien commun ; mais ils s'opposeront sans faillir, avec une détermination totale, à ceux qui ne songent qu'à détruire et à salir. L'avenir d'Hénin-Beaumont est à ce prix !

Dernière minute !

Présentée lors du conseil municipal du 31 mars, la délibération autorisant le Maire à déposer plainte a été votée à une écrasante majorité : celle des élus responsables, qui aiment et défendent Hénin-Beaumont.



PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

CABINET DE LA PRÉFÈTE
Bureau de la Sécurité et de la
Prévention de la Délinquance
VIDÉOPROTECTION
N° CAB-VIDP-261672

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION D'INSTALLER UN SYSTÈME DE
VIDÉOPROTECTION

La Préfète du Pas-de-Calais
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la sécurité intérieure n° 2012-351 du 12 mars 2012 ;

Vu le décret modifié n° 96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéoprotection, pris pour l'application de l'article 10 de la loi modifiée susvisée ;

Vu les décrets n° 97-46 et 97-47 du 15 janvier 1997 relatifs aux obligations de surveillance incombant à certains propriétaires exploitants ou affectataires de locaux professionnels ou commerciaux, de garages ou de parcs de stationnements ;

Vu le décret du 29 janvier 2015 portant nomination de Mme Fabienne BUCCHIO en qualité de préfète du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-10-160 en date du 21 Décembre 2015 accordant délégation de signature à M. Etienne DESPLANCHES, Directeur de cabinet du Préfet du Pas-de-Calais,

Vu la demande d'autorisation d'exploitation d'un système de vidéoprotection dont les caractéristiques sont précisées à l'article 1 du présent arrêté ;

Vu l'avis de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature ;

Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Le système de vidéoprotection dont les caractéristiques suivent est autorisé, dans les conditions figurant au tableau ci-après :

COMMUNE	SITE CONCERNÉ	RESPONSABLE	NUMÉRO	CADUCITÉ
HÉNIN-BEAUMONT	MAIRIE 1 place Jean Jaures	Le maire de la Commune	2016/0047	04 mars 2021

ARTICLE 2 : Le public devra être informé de l'existence de cette installation par voie d'affiche(s) disposé(s) de sorte que toute personne pouvant être visée puisse s'y attendre.

ARTICLE 3 : La présente décision est délivrée pour 6 caméras intérieures et 1 caméra extérieure.

ARTICLE 4 : Un enregistrement des images est effectué. Sa durée de conservation préconisée par la commission et autorisée est de 30 jours.

ARTICLE 5 : Le titulaire de la présente autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet.

Site Prefecture-Pas-de-Calais - 62000 ARRAS (FRANCE)
tél. : 03 20 31 26 00 - fax : 03 20 31 26 00



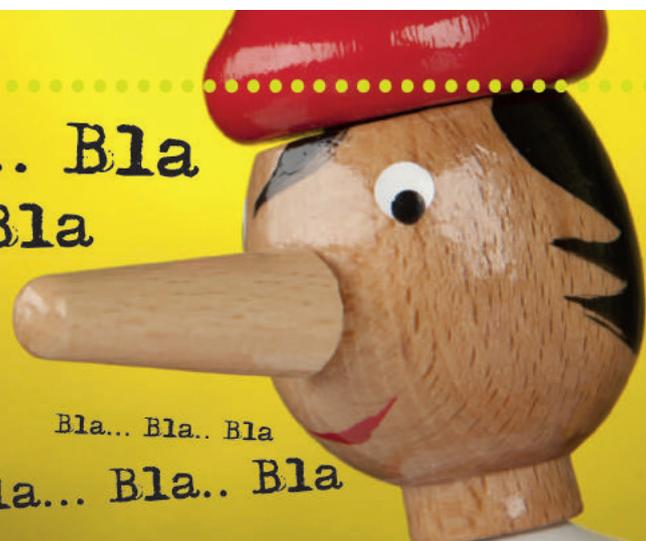
VILLE SOUS HAUTE SURVEILLANCE MÉDIATIQUE

Steeve Briois (FN) accusé d'espionner les employés de sa mairie

Le Figaro

Hénin-Beaumont : les salariés de la mairie FN surveillés ?
Le Point

Des caméras installées par la mairie FN interrogent Médiapart



POLÉMIQUE DE L'OPPOSITION SUR LA VIE ASSOCIATIVE : LA PREUVE DE LEUR MENSONGE !

Dans son dernier tract, l'opposition prétend que la vie associative est sous pression, que les subventions sont supprimées... Face à un tel tombereau de mensonges, voici un démenti qui remettra les pendules à l'heure !

« Les associations sont attaquées. On leur met des bâtons dans les roues. »

Faux : jamais les associations n'ont été autant soutenues. La communication municipale est mise à leur disposition, ainsi que des moyens humains et techniques. Sans compter les subventions, qui n'ont pas baissé, contrairement aux mensonges de l'opposition.

« La Ligue des Droits de l'Homme a été chassée de son local parce qu'elle lutte pour la promotion des droits de l'homme et contre le racisme. »

Faux : la Ligue des Droits de l'Homme occupait illégalement son local sous l'œil bienveillant des anciennes municipalités, malgré les alertes des services qui avaient soulevé, avant même notre arrivée, que la Ville finançait une association dont l'action était politique et partisane, au total mépris de la jurisprudence du Conseil d'Etat.

On ne compte plus les cas d'illégalités existantes auxquels nous avons été confrontés. Dans certaines villes voisines, toutes les associations sont domiciliées... en mairie. Gestion de fait et mise sous tutelle comme mode de gouvernance ? Nous nous y refusons ! David Noël et Eugène Binaisse dirigent à présent la section de la LDH, un conflit d'intérêt hallucinant !

« Le Carnaval a été confisqué par la Municipalité au président d'association qui l'organisait. »

Faux : depuis le début, c'est la ville qui organise ce carnaval ! Il est trop facile de s'arroger tous les mérites de la réussite d'une manifestation quand tous les moyens proviennent des deniers des contribuables.

Quoi qu'il en soit, les premières réunions pour l'édition 2016 ont permis de constater une participation des associations déjà bien plus importante. De là à y voir une relation de cause à effet...

« La mairie s'en prend au Secours populaire. »

C'est l'inverse ! La représentante de la section héninoise du Secours populaire est une militante politique hystérique qui passe ses journées à vomir sur la municipalité et qui n'a pas hésité à apposer des affiches du PC au sein du local prêté par la Mairie, en violation de toutes les règles de neutralité et contre les statuts nationaux du Secours populaire. La Mairie, n'en déplaise aux élus de l'opposition, n'a pas à financer des associations politiques.

« Steve Briois a décidé de ne plus réunir le Comité de coordination des sociétés patriotiques. »

Faux : il s'est réuni le 11 mars 2016 dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville et toutes les sociétés patriotiques étaient présentes. Personne ne s'est plaint de la répartition des locaux mis à disposition par la Mairie.

« Le Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont est aux côtés des associations qui font vivre notre commune. »

Faux : lors de la commission municipale du 29 mars, l'opposition a refusé de voter en faveur de la maison des associations et s'est même abstenue sur les moyens mis à disposition d'associations oeuvrant pour les personnes handicapées ou luttant contre le cancer. Honte à eux !

**LES SIX
CONSEILLERS
D'OPPOSITION
VOUS ONT ENCORE
MENTI !**



Mineurs et galibots : pour ne jamais oublier

A l'invitation de la Municipalité, les Héninois et Beaumontois se sont rendus au cimetière centre afin de commémorer le 110e anniversaire de la Catastrophe des mines de Courrières. Après un discours poignant de Georges Bétremieux, une des mémoires vivantes de notre ville, Christopher Szczurek, adjoint au maire, a rendu hommage aux 1099 mineurs et galibots ayant perdu la vie ce 10 mars 1906. Parmi ces « gueules noires » se trouvaient 8 héninois. Cette catastrophe minière qui reste, aujourd'hui encore, la plus meurtrière d'Europe nous rappelle que l'histoire des mines était le quotidien de nos anciens.



État-civil février - mars

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue



BANAS Martin, BARBIER Gabin, BAZZOCHI Laulaë, BELHADJ Jassem, BIGOTTE Maëlla, BOUFFALA Ylian, COILLE Enzo, DARRAS Tyziano, DEBAILLEUL Jayden, DELBECQUE Zola, DRIQUE Alexia, GRABOWSKI Lucie, HADOUCHE Meryem, KHAL Kenza, LAURENT-MORDACQ Pauline, LEVEL Lyah, LEVEL Mélyne, PEUVERGNE Adrien, REGOLLE Léana, ROMANO DI VITA Elio, SAUVAGE Gaïa, VION Célia, WATERLOT Léanna, WIESNER Ruben.

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

ABDOUCI Mohamed, AÏSSANI Nadia, BUISSYNE (née RICHARD) Noëlla, COPIN (née DIEU) Georgette, CUFFEZ André, DEFRAIN Michel, DELAIRE Bernadette, DELATTRE Monique, DOMZALSKI (née MATUSZAK) Sophie, DUHEM Georges, FALCUCCI Mario, FERUGLIO Humbert, GHIER (née PRUVOST) Marie, GODDERIS Christian, GOURVILLE (née VARENNE) Rolande, GREVET Norbert, HAYANI CHAKIR Bouchta, HUBERT Agéonor, HUBIN (née PHILIPPOT) Gisèle, JANKOWSKI (née HOFFMANN) Téofila, JURDECZKA (née AUGIAS) Marthe, LAURENT (née REGNIEZ) Lucie, LEBLANC (née RAGOT) Jeanne, LEDEE (née CALONNE) Jacqueline, LEROY (née LEBLOND) Renée, LOREC (née LEROY) Gisèle, MARTINS FERNANDES (née GONCALVES MARTINS) Ilda, MESSELIER José, MONEL (née BERNARDIN) Nicole, NINICZKA (née GANDECKI) Lucienne, NOCERA Giovanni, PAWLICKI (née BUKIELSKI) Maria, ROUSSEL (née POT) Rachel, WREMSKY Wladislas.

Nos voisins Belges frappés au cœur



Ce 22 mars, le terrorisme aveugle a ôté la vie de plusieurs dizaines de personnes à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles. Aucun crime n'avait été commis par ces victimes, sinon celui d'incarner, aux yeux des djihadistes de l'Etat islamique, la civilisation occidentale.

Steeve Briois, au nom de la Ville d'Hénin-Beaumont, assure les victimes et leur famille de sa plus profonde compassion et partage leur peine. En l'honneur de nos frères de tragédie, les drapeaux de l'hôtel de ville ont été mis en berne et le bâtiment illuminé aux couleurs de la Belgique.



LE SCULPTEUR CHARLES LELLOUCHE EXPOSERA À HÉNIN-BEAUMONT

Pour sa toute première exposition dans la salle Polonia de l'Espace Lumière, la Ville accueillera un artiste riche d'une double vie... Né en Algérie, Charles Lellouche a poursuivi des études universitaires dans la région parisienne jusqu'à l'obtention, en 1977, d'un diplôme de docteur en chirurgie dentaire. Ce n'est cependant pas sur cet aspect professionnel que nous nous arrêterons mais sur sa passion artistique, qui l'a amené à créer une œuvre aussi originale que sensuelle.

En 1987, après avoir pris contact avec le Musée d'art contemporain de Tel-Aviv pour y suivre pendant 3 ans des cours de sculpture, il part en Israël pour y apprendre les différentes techniques, de la taille de la pierre et du bois à la coulée, et ainsi mettre ses notions d'art dentaire au service de l'art tout court. De retour en France en 1991, après une brève bifurcation vers la peinture, il réalise sa première exposition.

Définitivement revenu à la sculpture, Charles Lellouche travaille en 2001 avec l'Israélien Israël Orbach ; s'imprégnant des techniques et de l'inspiration de ce dernier, il décide de transformer ses travaux en bronze.

Deux expositions majeures suivront : en 2009, au Palais des congrès de Paris, dans le cadre de l'association du Club des artistes orthodontistes, puis en 2011 à l'espace Drouot-Montaigne – exposition à l'issue de laquelle le jury de l'association organisatrice, Siel de Paris, lui décerne le prix du meilleur espoir masculin.

Vernissage le lundi 18 avril à 18h30

Exposition du 18 au 23 avril

Mardi et vendredi de 9h à 13h30 et de 15h à 18h30

Les lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h30

Salle Polonia (Espace Lumière), 39 rue Elie Gruyelle

Retrouvez à la médiathèque les films primés aux Berlinales !

Le Festival international du film de Berlin, plus connu sous le nom de Berlinale, est avec ceux de Venise et Cannes l'un des plus prestigieux festivals de cinéma au monde. Créé en 1951, il se tient chaque année au mois de février. Les prix sont attribués par un jury composé de professionnels du cinéma et de personnalités du monde des arts et de la culture.

Le film retenu par le jury est récompensé par un Ours d'or, tandis que les meilleurs réalisateurs, acteurs et actrices obtiennent un Ours d'argent.

Cette année, le jury présidé par Meryl Streep a décerné l'Ours d'or à *Fuocoammare*, documentaire de Gianfranco Rosi, et un Ours d'argent à la réalisatrice française Mia Hansen-Love pour son film *L'Avenir*.

La Médiathèque Gérard Delsaux vous propose de retrouver des films primés lors de précédentes Berlinales : *Une séparation* d'Asghar Farhadi, *The Grand Budapest Hotel* de Wes Anderson, *Music Box* de Costa-Gavras ou encore *Jack* de Edward Berger, film nominé en 2014.

Tous à vos lecteurs DVD !

Conférence sur la Résistance

Enseignant retraité, le Lieutenant-Colonel Jean-Pierre Roussel a mené une carrière comme officier de réserve spécialiste d'état-major.

Après de nombreuses années en corps de bataille, il est devenu le Chef d'état-major du Délégué militaire départemental du Pas-de-Calais.

Parallèlement à ces activités, il a consacré son temps libre à l'écriture et a notamment publié *Artois*, sur la Première Guerre mondiale et *Les Héros oubliés de la zone interdite*, sur la résistance en 59-62, ainsi que divers articles dans des revues historiques.

Après une conférence, l'an dernier, du professeur Arrignon sur « Le Rôle de l'URSS dans la Seconde Guerre mondiale », la Ville d'Hénin-Beaumont a souhaité inviter Jean-Pierre Roussel dans le cadre des cérémonies commémoratives du 8 mai 1945. Le Lieutenant-Colonel présentera à cette occasion une conférence intitulée : « 1940-1945 : les résistances dans le Nord – Pas-de-Calais ».

Le 2 mai 2016 à 18 h 30
Salons d'Honneur de l'hôtel de ville



« Si Dieu existait, il serait une bibliothèque. » Grand intellectuel italien, sémiologue convaincu, l'écrivain et philosophe Umberto Eco est décédé à l'âge de 84 ans. D'abord enseignant, il devient en 1955 assistant à la télévision et travaille sur les programmes culturels de la chaîne publique italienne, la RAI. Il se tourne ensuite vers l'édition et réalise notamment une histoire illustrée des inventions.

Maître incontesté de la sémiotique (étude des signes et des codes dans la communication), Umberto Eco élabore l'idée d'un « lecteur modèle » capable d'interpréter les non-dits du texte. Parallèlement à ses nombreux essais, il développe une œuvre romanesque : son premier ouvrage, *Le Nom de la rose*, paraît alors qu'il a 48 ans. C'est un immense succès, dont l'intrigue policière au sein d'une communauté religieuse au XIVe siècle est adaptée à l'écran par Jean-Jacques Annaud en 1986.

La notoriété ne le quitte plus et les parutions s'enchaînent : *L'Île du jour d'avant*, *Kant et l'ornithorynque*, *Le Pendule de Foucault*, *Comment voyager avec un saumon*, *Le Cimetière de Prague...*

Son dernier roman, *Numéro Zéro*, est un pamphlet sur la presse écrite italienne qui permet à Umberto Eco d'aborder avec humour la théorie du complot et les mensonges d'Etat. Tous les titres de l'auteur sont disponibles à la médiathèque municipale Gérard Delsaux.

L'octu de l'escapade

Info & résa : L'Escapade – 263 rue de l'Abbaye
Tél 03 21 20 06 48 / accueil@escapadetheatre.fr

Face de cuillère

Mercredi 20 avril à 15 h – Théâtre / Clown – Compagnie de cirque Méli-Mélo



Tarifs : 8 € / 6 € (réduit) – Pass 6 places pour 30 €
On l'appelle « Face de cuillère », à cause de sa tête toute ronde, comme lorsque l'on se regarde dans le dos d'une cuillère. On la pense attardée, elle est autiste. Le cancer entre dans cette histoire et nous raconte la fin avant la fin. Ce n'est pas le mélodrame qui tisse cette fable, mais le clown avec un travail visuel autour de l'objet dans l'envie de mettre, devant la tragédie, la dérision et l'imaginaire.

Les aventures extraordinaires du Baron de Münchhausen

Vendredi 29 avril à 20 h – Théâtre – Cie Joker



Tarifs : 10 € / 8 € (réduit) – Pass 6 places pour 30 €
« Messieurs, gentes dames, Baron de Münchhausen à votre service. Beaucoup d'entre vous ne se souviennent ni de moi, ni de mes aventures, mais soyez assurés qu'elles sont vraies. » Commencent des récits hallucinants qui, à peine ébauchés, deviennent réalité. Des mâts se dressent, des toiles s'agitent comme par magie. Notre héros passe de la terre à la lune en un vibrant hommage aux fantasistes et à l'art du mensonge.

Le Cabaret des Chiche Capon !

Mardi 3 mai à 20 h – Humour – Cie Les Chiche Capon



Tarifs : 10 € / 8 € (réduit) – Pass 6 places pour 30 €
Le spectacle porte un regard tendre et moqueur, lunaire mais acerbe sur la nature humaine, avec des personnages tour à tour fragiles, jaloux, autoritaires, candides et magnanimes. En quête d'harmonie, ils cherchent un sens à la course du temps. Mais leur élan poétique est souvent brisé par la médiocrité des comportements individuels. Noirceur et pureté font ici bon ménage, pourvu que l'on conserve la part du doute et de la dérision.

Les profs de l'Atrium

Le mois dernier, nous vous avons présenté quatre profs de l'Atrium et leurs disciplines ; voici la suite. N'oubliez pas, pour plus d'informations, contactez la structure au 03 21 49 12 29 ou rendez-vous au 75 avenue des Fusillés.



Sylvie

Prof de fitness depuis 2012 à l'Atrium, Sylvie est surnommée « la pile », en référence à son dynamisme. Elle est aussi spécialisée dans l'encadrement des enfants.

Lundi de 19 h à 20 h : Zumba Sentao

Une variante de la Zumba classique qui se pratique à l'aide d'une chaise comme support de danse.

Lundi de 20 h à 21 h : Piloxing

Se remettre en forme, se tonifier, travailler sa force et sa souplesse, le tout en fitness rythmé alliant boxe, pilates et danse : un nouveau concept qui commence à faire des adeptes !

Mardi de 19 h à 20 h : Zumba Kids 9-12 ans

Basés sur la Zumba originale, les mouvements sont adaptés aux enfants.

Mardi et jeudi de 20 h à 21 h, vendredi de 19 h à 20 h : Zumba adultes

Vendredi de 18 h à 19 h : Zumba Kids 6-8 ans



Vanessa

A la pointe des nouveautés, Vanessa est une spécialiste du renforcement musculaire. Elle s'adapte à son public : un nouvel élève peut facilement s'intégrer à ses cours, ce qui n'empêchera pas le reste du groupe de progresser. Elle a le rythme dans

la peau et vous le prouvera.

Mardi de 10 h à 11 h et de 12 h 15 à 13 h 15 : Body Sculpt

Mardi de 14 h 15 à 15 h 15 : ATF

Jeudi de 10 h à 11 h et de 12 h 15 à 13 h 15 : Body Barre

Jeudi de 14 h 15 à 15 h 15 : Pilates

Méthode de gym douce et accessible, raffermi le corps en douceur et a pour objectif, notamment, le développement des muscles profonds et l'amélioration de la posture.



Mickaël

Spécialiste du yoga, de la relaxation et des étirements, Mickaël enseigne à l'Atrium depuis 2012. Professionnel et progressif dans tout ce qu'il vous propose, il vous fera

évoluer tout au long de l'année.

Mardi de 17 h à 18 h : Yoga

Exercices de respiration, de concentration et de postures corporelles qui favorisent la détente mentale et musculaire et développent également la souplesse.

Mardi de 18 h à 19 h : Body Barre

Mardi de 19 h à 20 h : Aéro Dance

Combinaison de danse et d'aérobic, la discipline améliore la coordination, l'endurance et les capacités cardio-vasculaires de façon ludique.

Mardi de 20 h à 21 h : Yog and stretch

Moment calme alliant le yoga et les étirements.



Valérie

Depuis 1995, Valérie est très à l'écoute du public varié qu'elle côtoie dans ses cours. Jeunes ou plus âgés, en bonne santé ou ayant eu quelques soucis, elle s'adapte aux partici-

pants. C'est de l'individuel en groupe. Elle anime aussi les sessions de gym avec les seniors de l'association du Temps de vivre les mardis et vendredis après-midi.

Lundi de 10 h à 11 h : Body Sculpt

Lundi de 12 h 15 à 13 h 15 : ATF

Rendez-vous en mai pour la suite des présentations... Et en attendant, venez faire du sport !



Margaux Bureau, une judokate pleine d'avenir

Elle a 16 ans, est lycéenne en 1ère S au Pôle espoir d'Amiens, s'entraîne au moins 15 heures par semaine et a déjà été championne de France à plusieurs reprises : voici Margaux Bureau.

La jeune Héninoise a commencé le judo à l'âge de 4 ans. Très réservée à l'époque, elle a gagné en confiance grâce à ce sport de combat. Margaux est une battante, elle a horreur de perdre. Pour preuve : le 12 mars dernier, elle a participé à l'European Cup en Croatie. Tombée malade juste avant cette compétition, la jeune fille a néanmoins terminé à la 9e place sur les trente-trois participantes de sa catégorie et est d'ores et déjà qualifiée pour l'European Cup du mois de mai, qui se déroulera en Pologne. Les 23 et 24 avril, Margaux participera au Championnat de France individuel cadets à Ceyrat (Puy-de-Dôme). En cas de podium, elle sera sélectionnée pour la Coupe d'Europe. Affaire à suivre !

A VOS CRAMPONS !

Dans le cadre du dispositif de cohésion sociale « En route pour l'Euro 2016 », le service des Sports, en partenariat avec le service Citoyenneté, organise l'Euroquartiers d'Hénin-Beaumont. La journée sera synonyme de rencontres de football inter-quartiers et de temps conviviaux : ateliers techniques, initiation à l'arbitrage, sensibilisation à la pratique du sport adapté et handisport... Les activités ludiques telles que le baby-foot humain ou le bubble-foot seront également de la partie.

Si vous avez entre 12 et 17 ans, vous pouvez constituer une équipe – mixte, si possible – de 7 à 10 joueurs et vous inscrire gratuitement auprès des animateurs en maisons de quartier Darcy ou Kennedy.

En récompense, les participants assisteront à un match de championnat de France au stade Bollaert de Lens ou au stade Pierre Mauroy de Lille en septembre prochain et visiteront le musée du Louvre-Lens le 19 octobre, alliant ainsi développement du corps et de l'esprit : après tout, ne dit-on pas « un esprit sain dans un corps sain » ?



Samedi 11 juin
De 10 h à 19 h
Espace François Mitterrand

Renseignements :
Maison de quartier Kennedy 03 21 76 87 22
Maison de quartier Darcy 03 21 77 22 80

BOXE : LE 9 AVRIL, VENEZ EN PRENDRE PLEIN LES YEUX !

Dans la continuité de la brillante qualification de Mathieu Bauderlique pour les Jeux Olympiques de Rio, le Boxing club héninois organise, en partenariat avec la Municipalité, un gala international qui réunira l'élite des représentants de la région, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Hassan Azaouagh, Douadi Laïd, Laeticia Chevalier, Oshin Derieuw monteront ainsi sur le ring. Plusieurs combats amateurs animeront également la soirée.

Cerise sur le gâteau de ce qui s'annonce comme une soirée riche en émotions, Mathieu Bauderlique présentera sa ceinture – conquise de haute lutte – de champion du monde APB des - 81 kilos et assurera une séance de dédicaces. Le boxeur héninois a par ailleurs réservé une belle surprise aux spectateurs, puisqu'il participera à un combat officiel : l'occasion de constater, de visu, la grande forme de notre champion.

Renseignements :
M. Allary
06 73 48 02 13

Sport



Challenge de judo par Henin Judo Jujitsu



Le Yoseikan budo club



Finale régionale par équipes - Héningym



Open des mines fléchettes

Nos sportifs en images



Jeux d'opposition de judo



Remise des couleurs de la ville à B. Zelek



Tournoi de football du FC Beaumont



Compétition de bridge

DES VACANCES EN PLEIN AIR !

La Ville propose, en collaboration avec la CAF, 80 places de colonie pour les vacances d'été. Huit séjours destinés aux jeunes de 6 à 17 ans sont au programme, dans les départements de la Gironde, de la Haute-Garonne, de la Haute-Savoie, de l'Hérault et de la Vendée (10 places pour chaque séjour).

Préinscriptions :

- à partir du lundi 25 avril : pour les enfants et jeunes qui ne sont jamais partis en colonie ;
- à partir du lundi 2 mai : pour tous les autres enfants et jeunes ;
- de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h au service Jeunesse, Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle (3e étage).

Attention : l'inscription ne sera validée qu'après le versement d'un acompte. Le dossier individuel de l'enfant vous sera alors remis.

Voile-équitation

6-13 ans
Saint-Jean-de-Monts (Vendée)
Char à voile, accrobranche, poney, Parc Atlantique, baignades...
Du 6 au 19 juillet

Equitation-canoë

6-13 ans
Saint-Médard (Haute-Garonne)
Equitation, canoë, orientation, piscine dans le centre, VTT, sorties découverte de la région...
Du 17 juillet au 1er août
Du 17 au 30 août

Equitation-canoë

13-17 ans
Lesparre-Médoc (Haute-Garonne)
Surf, stand-up paddle, accrobranche, bowling, plage, piscine, excursion à Bordeaux...
Du 6 au 19 juillet

Multi-activités montagne

13-17 ans
La Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie)
Escalade, canyoning, via ferrata, accrobranche, course d'orientation, piscine...
Du 17 juillet au 1er août
Du 1er au 16 août

Multi-activités montagne

6-13 ans
La Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie)
Escalade, accrobranche, course d'orientation, piscine, découverte de la montagne...
Du 1er au 16 août

Activités aquatiques et karting

13-17 ans
La Salvetat (Hérault)
Stand-up paddle, canyoning, karting, Parc aquatique au Cap d'Agde, baignades en piscine et au lac de la Raviège...
Du 14 au 27 Août

Si vous bénéficiez de l'aide aux vacances de la CAF, vous pouvez déduire 250 €. Dans ce cas, veuillez impérativement vous munir du chéquier « Tickets colonies 2016 » de la CAF. Il faut en faire la demande au préalable. Les chèques ANCV sont également acceptés.

Participation des familles :

- habitants d'Hénin-Beaumont : 385 € ;
 - extérieurs (en fonction des places disponibles) : 480 € ;
 - réduction de 50 € à partir du 2e enfant.
- Nb : le prix réel moyen des séjours est de 900 €.

Des réunions d'information sur le déroulement des séjours seront organisées avant le départ.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service Jeunesse 39, rue Elie Gruyelle - Espace Lumière (3e étage) ou téléphoner au 03 21 74 91 91

Le Portail familles continue à se déployer

Comme indiqué dans le n° 19 d'Hénin-Beaumont c'est vous, le déploiement de « Concerto », portail internet dédié aux familles, se poursuit dans les écoles de la commune, jusqu'au mois de juin.

Les activités et services proposés par la Caisse des écoles et le service Jeunesse verront ainsi leur gestion simplifiée et optimisée : suivi des dossiers, inscriptions et réservations aux activités, pointage des présences, facturation...

Dès la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2016, la totalité des activités seront intégrées à « Concerto » : à vos claviers !

Renseignements à la Caisse des écoles ou au Service Jeunesse, en fonction de l'activité ou du service concerné :
39, rue Elie Gruyelle – Espace Lumière (3e étage) – 03 21 74 91 91



Le lapin de Pâques est passé !



Sous un soleil annonciateur de printemps, nos jeunes bambins s'en sont donné à cœur joie lors des chasses à l'œuf organisées par la Municipalité, la ferme pédagogique « Relais-Nature de Beaumont », les Arts team et Darcy en folie. Dénicher les œufs en chocolat, parfois bien cachés pour certains, fut un plaisir pour les enfants, dont les yeux brillaient devant tant de friandises...

Du fait du succès de l'opération (plus de 500 personnes au parc de la rue Elie Gruyelle), les chasses à l'œuf 2016 se dérouleront dans plusieurs secteurs de la ville, afin de permettre à chaque enfant de partager ces moments avec ses camarades et ses parents.

Dans les écoles, la saison des carnivals bat son plein

La fin de l'hiver et le début du printemps sont traditionnellement placés sous le signe des costumes colorés. Enfants, instituteurs, animateurs et parents ont ainsi chanté, défilé et dansé dans les rues de la ville lors des divers carnivals organisés par les écoles de la commune.

Les sourires des enfants en disaient long : masques, maquillages et déguisements, ils « adoorent » !



Voyages, voyages... scolaires !

Après les élèves de l'école Pantigny (classe de mer à Asnelles-sur-Mer) et ceux de l'école Guy Mollet (classe de neige à Saint-Léger-les-Mélèzes), les écoliers de plusieurs classes profiteront des semaines à venir pour partir, accompagnés de leurs professeurs, à la découverte d'autres régions et sensations.

Ecole Michelet : classe de mer à Plounéour-Trez avec MM. Lis et Weppe, du 18 au 22 avril.

Ecole Léon Blum : classe de mer à Berck-sur-Mer avec Mme Bonhomme, du 19 au 22 avril.

Ecole Jean-Jacques Rousseau : classe de découverte au Centre d'Amaury à Hergnies avec Mmes Brassart et Gunther, du 18 au 20 mai.

Ecole Léon Blum : classe de découverte au Centre d'Amaury à Hergnies avec Mme Groch, du 20 au 22 juin.

CALENDRIER DES BRADERIES

Samedi 9 avril de 8 h à 20 h

Amicale du quartier du Vieux-Hénin (06 85 18 85 18) - Rues Pierre Curie, du Marais et Marc Sangnier, Bd Basly, parkings Charles Nicole et Stade Delabre

Dimanche 10 avril de 9 h à 18 h

Les amis de la Cité Darcy (07 88 02 67 11) - Bd des Frères Herbaut

Dimanche 17 avril de 6 h à 18 h

Firefly (06 67 51 65 61) - Bd Darchicourt, rues Evrard et du Colonel Romans Petit

Dimanche 24 avril de 8 h à 18 h

La Grande récré de Pantigny (06 09 30 24 35) - Rues de l'Authie, de la Canche et de la Sensée

Jeudi 5 mai de 7 h à 17 h

ESHB (07 62 31 02 92) - Rues Léo Lagrange, de l'Abbaye, Lamendin, des Roses et Cité Sainte-Marguerite

Samedi 7 mai de 7 h à 16 h

FC Beaumont (03 21 76 32 43) - Rue Saint-Martin

Dimanche 8 mai de 8 h à 18 h

Speed fly (03 21 75 17 31) - Rues Philibert Robiaud, Guynemer, Charcot, Ternier et Pantigny

Samedi 14 mai de 8 h à 18 h

Le Volcan (03 21 75 16 84) - Bd du 19 mars, rues Evrard, Alfred de Musset et Alexandre Dumas

Dimanche 15 mai de 6 h à 18 h

APEL Saint-Louis et Sainte-Jeanne d'Arc (06 83 55 90 24 / 06 16 21 51 28) - Av. du Maréchal Leclerc et du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue Ledru-Rollin

Samedi 21 mai de 7 h à 18 h

Les P'tits loups (06 68 30 38 86) - Rues des Glycines, des Aubépines, des Violettes, des Eglantines et des Pâquerettes

Dimanche 29 mai de 8 h à 18 h 30

Secours populaire français (06 45 07 40 67) - Rue et allée Kennedy, rues de Conchali et de Valparaiso

Dimanche 5 juin de 6 h à 19 h

Union fédérale (07 83 57 46 86) - Bd Fallières et Notre-Dame-de-Lorette, Av. des Fusillés, rue Parmentier et les cours de l'école Fallières

Samedi 11 juin de 7 h à 20 h

Ecole Breuval (03 21 75 20 70 / 06 15 54 67 79) - Bd Basly, rues du Marais, Marc Sangnier et Pierre Curie

Samedi 18 juin de 8 h à 18 h

Loisirs et créations (07 62 28 04 00) - Bd du Maréchal Foch, rues de la Sambre et de la Meuse

Samedi 25 juin de 8 h à 19 h

Association du Quartier du Panthéon (06 74 83 42 70) - Rues de la Tour d'Auvergne, Clémenceau, Schœlcher, Bara et des sœurs Bridoux

Samedi 2 juillet de 8 h à 18 h

Les Arts Team (06 66 99 77 89) - Rues Margodillots, Armand Thierry et Isidore Fougère

Dimanche 10 juillet de 6 h 30 à 19 h 30

Droit de vivre (06 03 42 39 57) - Place Wagon, rues Dolet Loubet, Willefert, du 11 novembre, du 8 mai 1945, Molière et Félix Faure

Samedi 16 juillet de 6 h à 18 h

Ch'tis seniors (06 51 90 08 77) - Rues André Gide, Roger Marceau, Sainte-Barbe et Fleury-Carpentier

Samedi 13 août de 6 h à 19 h

ALPH (06 83 09 81 36) - Bd Delrue, rues Jean Kolasa et Zygfryd Dominiak, rue Demuyne et impasses adjacentes

Samedi 20 août de 8 h à 18 h

Les Amis des Bouvier (06 09 30 24 35) - Rues Charles Favart, Lazare Carnot, Marcelin Berthelot, Pascal et une partie de la rue La Bruyère

Dimanche 4 septembre de 8 h à 19 h

Festi.com.Hénin (inscriptions au 366 rue Domagalla, du 1er juin au 31 août 2016, de 18 h à 20 h) - Rue Domagalla

Samedi 10 septembre de 8 h à 18 h

Les anciens Zouaves (06 13 78 53 31) - Voie des Hauts-Marchés

Dimanche 11 septembre de 6 h à 18 h

Ville d'Hénin-Beaumont (03 21 74 87 27) - Rues Henri Barbusse, Elie Gruyelle, Jules Guesde, Parmentier, Pasteur, Paul Vaillant-Couturier, Salengro et Victor Hugo, places Jean Jaurès et Carnot

Samedi 17 septembre de 8 h à 18 h

Darcy en folie (06 01 82 73 18) - Bd des Frères Herbaut, rue Serge Havet

Samedi 8 octobre de 8 h à 20 h

Amicale du Quartier du Vieux-Hénin (06 85 18 85 18) - Rues Pierre Curie, du Marais et Marc Sangnier, Bd Basly, parkings Charles Nicole et Stade Delabre



HENIN BT

L'ASSOCIATION COLOMBOPHILE PERPÉTUE LA TRADITION

Créée en 1950, l'Association colombophile a conservé les principes d'antan. Les joueurs et éleveurs se réunissent en effet régulièrement – essentiellement d'avril à septembre – pour les courses de leurs pigeons voyageurs. Paul Dupont, président depuis 11 ans et adhérent depuis 1969 est fier de poursuivre cette tradition du Bassin minier : « Ça fait partie du patrimoine de la région ; tous les mineurs en possédaient. En haut des maisons des mines, il y avait des trappes : c'est là que logeaient les pigeons. » Ces oiseaux sont domestiqués depuis l'Antiquité et ont souvent été utilisés pendant les guerres pour transmettre des messages.

Un sport réglementé...

La fédération française impose des matricules et des vaccins, notamment celui contre la grippe aviaire. Avec une vitesse atteignant les 90 km/h, ces « athlètes » suivent tout un processus d'entraînement avec une alimentation spécifique. Les courses et les paris peuvent commencer avec 14 sociétés colombophiles réunies sous l'égide de l'association colombophile Les Résistants. Pigeons de vitesse (jusqu'à 250 km), pigeons de demi-fond (jusqu'à 400 km) et pigeons de fond (jusqu'à

1.000 km) s'évaluent dans trois catégories de courses. Les inscrits sont transportés dans de grands paniers en camion jusqu'au lieu du lâcher par un conducteur et un convoyeur d'un autre club. Une fois le feu vert donné par le responsable, les pigeons doivent rentrer chez eux et, à l'aide d'un « constateur » homologué, l'heure d'arrivée est enregistrée et le classificateur établit, comme son nom l'indique, un classement selon les distances et les heures d'arrivées.

... Et une passion prenante

Paul l'avoue, durant les quelques mois de compétition, il n'y a pas de vacances ou de week-ends, et les autorisations pour construire un pigeonnier sont de plus en plus difficiles à obtenir. De ce fait, la relève n'est pas assurée... Pourtant, « C'est un plaisir de les voir arriver, repliant leurs ailes pour plonger dans le pigeonnier... »

Association colombophile
73 rue Voltaire (les week-ends)
Paul Dupont 06 82 21 58 34

Une coupe de cheveux gratuite... pour la bonne cause !



Les personnes atteintes d'un cancer, notamment celles qui subissent une chimiothérapie, perdent généralement leurs cheveux. Durant la période de traitement, il leur est donc souvent nécessaire de porter une perruque, qui les aide à préserver leurs habitudes sociales et professionnelles.

Afin de permettre à une association la fabrication de perruques à moindre coût, deux commerçantes héninoises – Mme Mackoviak, de la boulangerie Banette et Mme Godard, du salon Régine coiffure – ont lancé une opération de collecte de cheveux.

Ceux-ci doivent avoir une longueur minimale de 20 cm : si vous choisissez d'en faire don à l'association, le salon de coiffure de Mme Godard effectuera gracieusement cette coupe. Mme Mackoviak, elle, a d'ores et déjà prévu de donner l'exemple...

Contacts :

Salon Régine coiffure, 190 rue de l'Abbaye / 03 21 76 29 41
Boulangerie Banette, 207 rue de l'Abbaye / 03 21 76 81 70



REMISE DE CHÈQUE AU CCAS PAR L'ASOR

Le 6 janvier dernier, la cérémonie des vœux de l'Association des sous-officiers de réserve d'Hénin-Beaumont (ASOR) a été l'occasion d'une belle démonstration de solidarité.

En effet, en présence de Steeve Briois, Maire de la ville et président du CCAS, d'Aurélia Beigneux, adjointe aux Affaires sociales et vice-présidente du CCAS, un chèque a été remis par le major Jacques Lecygne, président de l'association, au Centre communal d'action sociale, en vue d'apporter un soutien aux publics les plus fragilisés.

Les représentants de l'établissement public, porteur de nombreux projets sociaux, ont chaleureusement remercié l'ensemble des membres de cette association pour leur geste, qui permettra notamment d'améliorer les traditionnelles campagnes de solidarité.

Un buffet convivial, propice aux échanges, a clos cette rencontre, placée sous le signe de la bonne humeur et de la générosité.

« Chantez en chœur » avec la chorale du Foyer Pasteur !

Allier le plaisir au bonheur : c'est ainsi qu'est née il y a sept ans la chorale du Foyer Pasteur, « Chantez en Cœur ». Le plaisir d'apprendre, de chanter, de créer du lien, réunit les membres de la chorale, qui est composée à ce jour de 24 membres (résidents, familles, extérieurs), dont 18 dames et 6 messieurs.



Les répétitions ont lieu tous les 15 jours au restaurant de la résidence. Avec un répertoire très varié et des chants traditionnels, la chorale se produit désormais à l'extérieur. Une première prestation a eu lieu à l'EHPAD des 5 Saisons en janvier et, le 9 février

dernier, c'est au Foyer Benoît Frachon de Montigny en Gohelle que nos choristes se sont rendus. Fortement appréciés par les résidents des différentes structures, les membres de la chorale ont été chaleureusement applaudis. Un goûter partagé avec les résidents a clôturé ces après-midis dans une ambiance conviviale : un bonheur partagé par tous !

Prochaine prestation de la chorale :
le 9 mars au Foyer de Harnes.

Contre le cancer, la Marche pour la vie



Le samedi 30 avril aura lieu une marche sur les terrils 85, 89 et 105, de 15 h à 17 h, afin de faire découvrir aux habitants la faune et la flore locales. L'action est intégralement financée par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'association Amazone. Cancer par le biais d'une subvention versée par l'Agglomération.

En parallèle, de 16 h à 19 h, des stands d'information et de prévention tenus par des professionnels de santé et diverses associations seront installés au restaurant scolaire Darcy, dans l'objectif de sensibiliser chacun au dépistage de différents cancers.

A 18 h, enfin, la compagnie La Belle histoire jouera une pièce de théâtre suivie d'un débat avec les participants.

EN AVRIL, RUE ROBERT AYLÉ, EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION

Une récente réunion d'information avec des riverains de la rue Robert Aylé a mis en lumière des problèmes de circulation des piétons sur le trottoir, en raison des conditions de stationnement des véhicules. Une étude a été menée en prenant en compte les dimensions de la chaussée, avec l'objectif d'améliorer le déplacement des piétons, notamment les personnes à mobilité réduite et les parents utilisant une poussette pour enfants. L'analyse a également inclus la nécessité de préserver la capacité de stationnement des véhicules dans la rue.

Dans ces conditions, une modification du sens de circulation sera expérimentée pendant quelques semaines rue Robert Aylé. Un sens unique de circulation sera instauré courant avril entre le rond-point situé au niveau de la ruelle Nisique et la rue André Gide dans le sens « centre-ville vers le quartier Sud ». Cette mesure

permettra aux véhicules, dans cette portion de la rue Aylé, de stationner principalement sur la chaussée et donc de libérer de l'espace pour les piétons. Les véhicules provenant du quartier Sud et se dirigeant vers le centre-ville pourront soit emprunter la rue Brossolette puis la rue Pasteur, soit continuer à circuler sur le boulevard des Frères Leterme jusqu'au passage à niveau et emprunter la rue Gide en direction du boulevard Gabriel Péri.

Par ailleurs, s'agissant de la vitesse de circulation des véhicules, des ralentisseurs seront implantés dans cette portion de voie afin de limiter la vitesse. Au terme de l'expérimentation, les riverains seront consultés quant à la pérennisation de l'ensemble du dispositif.

Informations complémentaires sur la page facebook de la ville

ETS PESIN

CYCLOS-SCOOTERS

VENTES ET RÉPARATIONS



PEUGEOT
SCOOTERS

368 RUE ELIE GRUYELLE
62 110 HÉNIN-BEAUMONT

Scooters à partir
de 899 €*

Casque offert pour
l'achat d'un scooter**



* dans la limite des
stocks disponibles
** Offre non cumulable
avec d'autres promotions

03 21 20 47 66
09 62 15 88 63

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS



S.A.R.L. CREPIN

www.crepinsarl.com



303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38

LES PROS
de l'accessibilité

PROS
de la performance
énergétique

RGE
QUALIBAT

Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROTHANE

LES TRAVAUX
DANS VOTRE
QUARTIER

Ces opérations seront réalisées dans le courant du mois d'avril.

- **Angle de la rue Henri Caupin et du boulevard Saint Martin** : réfection partielle de trottoir.
- **352, boulevard Salvador Allende** : mise en œuvre d'un caniveau béton.
- **295, boulevard du Maréchal Juin** : dépose d'une gargouille, travail sur le pavage et pose de deux barrières.
- **Boulevard Eugène Thomas (rond-point d'IKEA)** : réfection partielle de trottoir.
- **Parking de la rue des Moineaux** : mise en sécurité d'un puisard.
- **432, rue de l'Abbaye** : réfection partielle de trottoir.
- **47, rue de l'Abreuvoir** : mise en sécurité d'un puisard.
- **19, rue Ampère** : réfection partielle de trottoir.
- **241, rue Pierre Brosolette** : scellement de bordures.
- **57, rue Pierre Bruneau** : remise en état de deux gargouilles.
- **Entre le 38 et le 50, rue des Capucines (à proximité de la limite de propriété)** : réfection partielle de trottoir.
- **Rue de la Calypso** : réfection du trottoir au pied des candélabres.
- **9, rue des Coquelicots** : remplacement de bordures.
- **Rue de Douai** : réfection partielle de trottoir et réparation d'affaissements de bordures et de caniveaux.
- **130, rue Montpencher** : mise en sécurité d'un puisard.
- **Rue Saint-Martin** : réfection de la bande de stationnement et remise en état de gargouilles.
- **200, rue Paul Vaillant-Couturier** : remise en état d'une gargouille.
- **Stade Delmotte** : dépose d'une allée macadamisée.

Déploiement de la fibre optique dans les bâtiments communaux (travaux CAHC) :

Démarrage de chantier par des sondages dans les rues Adrien Thorez et Saint-Martin.

- **Du 4 au 15 avril** : travaux dans la rue Henri Caupin (déviation par les rues Joseph Fontaine, Eugène Thomas, Charles Fontaine et Saint-Martin).

- **Du 18 au 29 avril** : travaux dans les rues Saint-Martin et Adrien Thorez en alternat de circulation.

Renouvellement de branchements plomb (travaux courant jusqu'au 6 mai 2016) :

Rues Pierre Loti, Honoré de Balzac, Théophile Gautier, Edmond Rostand et George Sand.

Nouvelle classe à l'école Léon Blum : le chantier avance à grands pas



Le début du mois d'avril verra le bâtiment de l'école Blum être mis hors d'eau et les travaux intérieurs pourront débuter : ainsi, avant la fin de l'année 2016, les enfants et leurs enseignants pourront intégrer leur nouvel espace de vie.

Les enseignants de l'école ont pu sélectionner les coloris et matériaux qui embelliront ce bâtiment labellisé BBC. Cette concertation étroite s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale d'associer tous les acteurs de la vie locale à la réussite d'Hénin-Beaumont.

En témoigne la création d'une commission de suivi des travaux dans les écoles, composée de Maryse Poulain, adjointe en charge des Affaires scolaires, de Nicolas Moreaux, adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux, d'Evelyne Quillet, présidente des Délégués départementaux de l'Education nationale, et de représentants des services municipaux de la Caisse des écoles et du Pôle technique. Cette commission a pour but de suivre les demandes et de les prioriser pour informer les directeurs des établissements de la suite à donner à leurs requêtes. Depuis septembre 2015, plus de 300 demandes d'intervention des Services techniques ont été satisfaites. L'Education : une priorité municipale !



Nos agents ont du talent



Rénovation des trottoirs rue Berthie Albrecht



Nettoyage de l'îlot Carnot



Aménagement des jardins familiaux du Bord-des-Eaux



Aménagement du rond-point rue Laboureur à Beaumont

Hénin-Beaumont c'est vous !

Elidry

Vêtements, chaussures, maroquinerie



Mesdames, cette boutique vous est destinée : vêtements, chaussures, bijoux, foulards, sacs à main... le tout à petits prix et avec des nouveautés chaque semaine !

Jeune maman de deux petites filles, Elisa Alloy a commencé à trouver le temps long une fois que celles-ci sont entrées à l'école : elle a donc décidé de reprendre une activité. Son choix s'est porté sur le commerce puisque, durant sa scolarité, elle avait fait des stages dans ce domaine. Une fois le secteur défini, il ne lui restait plus qu'à choisir quel type de produits elle allait vendre...

Elle s'est alors rendu compte que la ville d'Hénin-Beaumont comptait peu de boutiques de prêt-à-porter. Mar-

chandise : OK ; local : trouvé ; travaux et décoration : merci la famille... et voici donc deux mois qu'Élisa a ouvert son magasin !

A l'écoute de ses clientes, la jeune femme se déplace chez les fournisseurs pour leur proposer ce dont elles ont envie et besoin. Elisa veut s'adresser à toutes les femmes en matière de style mais également en termes de taille. La collection de printemps est arrivée, venez faire vos emplettes !

Pour vous donner une idée de ce que propose le magasin, consultez la page Facebook « Eli Dry » : Elisa y poste régulièrement des photos de ses nouveautés.

Elidry

97 bis rue Robert Aylé

07 68 13 49 61

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Page Facebook « Eli Dry »

J'achète à
Hénin-Beaumont

Vous voulez ouvrir un commerce, vous faire connaître ou insérer une publicité dans le magazine :

Contactez le Pôle entreprendre - 194 rue Montpencher

Vous êtes entrepreneur, investisseur, vous avez un projet d'implantation sur Hénin-Beaumont ou vous êtes propriétaire d'un bien commercial ou industriel :

Contactez Suzanne Testas, manager du centre-ville au 06 35 27 83 34

Le Zinc
Café-bar



Madeleine Petit – dite Mado – est, comme elle se définit, « une exilée de l'amour ». Parisienne, elle rencontre un nordiste et le suit. L'amour n'a pas duré éternellement, mais une autre rencontre a marqué sa vie : Le Zinc. Un vrai coup de cœur pour l'établissement ouvert depuis la fin des années 70.

Avant de reprendre la gérance du café en novembre 2014, Mado y a travaillé. Faire ce métier n'est pas un passe-temps : « Il faut aimer les gens. » et cette fibre, elle l'a. Après quelques semaines de travaux, elle a redécoré Le Zinc à sa façon, dans un style plus clair et épuré. Mais la déco ne fait pas tout et Mado a voulu recréer l'ambiance des cafés d'antan, qui étaient des lieux d'échange et de vie. Chez elle, « pas de clan, tout le monde s'intègre et se dit bonjour ».

Le principal pour elle est que les gens se sentent bien. De fait, lorsque les clients ne veulent pas partir à l'heure de la fermeture, elle se dit qu'elle a bien travaillé ! Et si la clientèle se sent bien au Zinc, c'est parce que Madeleine prête toujours attention à ceux qui ont envie ou besoin de parler : « On est tout dans un bar, ça englobe différents métiers : assistante sociale, consultant, agence matrimoniale... tout en respectant la devise des trois singes ! »

Les beaux jours reviennent, l'aménagement de la terrasse et du jardin d'été va pouvoir se terminer. Les soirées barbecue et les soirées à thème (rock, années 80, DJ...) tant appréciées des clients vont bientôt reprendre !



Le Zinc

320 rue Elie Gruyelle
06 14 16 63 48

Mardi et mercredi de 10 h à 22 h

Jeudi de 10 h à 1 h du matin

Vendredi et samedi de 10 h à 2 h du matin

Dimanche de 17 h à 22 h

**J'achète à
Hénin-Beaumont**

Retrouvez les actus de vos commerçants
sur la page Facebook
«j'achète à Hénin-Beaumont»

Au marché couvert du Champ de l'Abbaye

Maraîcher – primeur – épicerie fine

Patrick Bayart n'est pas un novice : plus de 20 ans d'expérience à son actif ! Les fruits et légumes, ça le connaît, il sait les choisir et transmettre le goût des bonnes choses. Avec son épouse Nathalie, ils ont repris l'établissement depuis la mi-janvier. Patrick s'approvisionne quotidiennement chez les producteurs de la région, avec des denrées plus goûteuses et pas forcément plus chères qu'en hypermarché.

Outre les fruits et légumes, vous trouverez dans son magasin des confitures et du miel de la région, une gamme de fruits et légumes secs, des œufs frais de poules élevées en plein air, ainsi qu'une épicerie fine. Vous avez ainsi la possibilité de composer des paniers garnis, des corbeilles de fruits et, petite originalité, des corbeilles de légumes.

Le relationnel est important pour Nathalie et Patrick. C'est pourquoi ils emploient Maxime qui, avec 9 ans d'ancienneté, connaît parfaitement la clientèle. Maxime

arpente également les marchés avec les camions-magasins de l'enseigne et participe aux livraisons à domicile. N'hésitez pas à vous renseigner, il s'agit d'un service gratuit. Vous serez également accueillis par Christopher, actuellement en stage et qui sera très prochainement en contrat d'apprentissage.

En vrai commerçant de proximité, l'avis des habitants est important pour Patrick ; à leur demande, des travaux de remise à neuf vont ainsi être effectués afin d'accueillir une partie épicerie. Toujours dans le cadre de la transformation du magasin, vous trouverez plus de 200 marques de bières belges ; un vrai bonheur pour les amateurs.

En plus de la carte de fidélité sur laquelle « chaque euro dépensé compte », Patrick et Nathalie proposent des animations ponctuelles, ce qui leur permet de fidéliser leur clientèle : retrouvez vite les animations et promotions sur la page Facebook du magasin !



Au marché couvert du Champ de l'Abbaye

116 rue d'Harnes

03 21 49 18 58

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h 30 à 19 h 30

Page Facebook « Marché Couvert HNB »

DÉBITS DE BOISSONS : CHANGEMENT DE SERVICE INSTRUCTEUR

Exploitants d'établissements : depuis le 4 avril 2016, le Pôle entreprendre assure l'instruction des demandes d'ouvertures, mutations et translations de licences.

Tout exploitant d'un établissement (débit de boissons ou restaurant) distribuant des boissons alcoolisées doit être titulaire d'une licence soumise à conditions. Pour rappel, différents types de licences existent selon la nature des boissons :

- boissons à consommer sur place : licence III pour les boissons des groupes 2 et 3 et licence IV pour les boissons des groupes 4 et 5 ;
- boissons à emporter : licence à emporter pour les boissons des groupes 2, 3, 4 et 5 ;
- restaurants : licence restaurant pour les boissons des groupes 2, 3, 4 et 5.

Nb : les boissons des groupes 2 et 3 comprennent les boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, la crème de cassis, le muscat, les jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool, les vins de liqueurs, les apéritifs à base de vin, les liqueurs de fruits titrant moins de 18° d'alcool ; les boissons des groupes 4 et 5 regroupent le rhum et les alcools distillés.

Pour tout renseignement concernant la vente de boissons alcoolisées, merci de prendre contact avec le Pôle entreprendre au 03 91 83 03 90.

Associations : l'instruction des demandes d'ouvertures temporaires de débits de boisson est assurée depuis le 4 avril 2016 par le service des Relations publiques.

Une association peut ouvrir une buvette à l'occasion d'un événement associatif ou d'une manifestation publique, si elle remplit les conditions cumulatives suivantes :

- les boissons proposées ne comportent pas ou peu d'alcool (elles appartiennent aux groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons) ;
 - une demande d'autorisation d'ouverture de buvette temporaire a été adressée au maire 1 mois avant la date de manifestation (5 autorisations au maximum par an).
- Nb : les associations sportives peuvent solliciter 10 ouvertures par an pour leurs manifestations sportives et 5 supplémentaires pour les manifestations non sportives (arbres de Noël, Marché aux puces, repas...).*

Un imprimé spécifique est à remplir : merci de vous rapprocher du service des Relations publiques au 03 21 74 87 27.

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



Du 11 avril au 25 mai, l'INSEE réalisera auprès des habitants de la ville une étude sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou visite quelques administrés.

Les personnes concernées recevront préalablement un courrier de l'INSEE indiquant le nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies seront anonymes et confidentielles.

Changement d'horaires du service Etat-civil

Depuis le 4 avril 2016, le service Etat-civil et l'accueil de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (fermés le samedi).

En période de vacances scolaires, l'ouverture se fait du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

LES CHANSONS DU PRINTEMPS

A B C D E F G H I J K L

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

HORIZONTALEMENT :

1- Précède le pommier blanc dans cette belle chanson printanière -2- Celui du rire est moins dangereux que celui de l'obus - C'est moins bon que cela - Unité d'accélération -3- Fait un bout de route - Se chante avec le temps d'un joli mois -4- Chanson très connue créée par Ricet Barrier - Une façon de rire -5- Pour le pape - Un peu d'effet - On lui fait volontiers une gâche -6- Triples voyelles - Nous chante " Au printemps de quoi rêvais-tu ? " -7- Stéradian - Durillon - Bel étalon - Chef opérateur -8- Chantée pour notre sujet par Jacques Brel -9- Etre jeune -10- Suit le cerisier rose -11- C'est dedans - Extrêmement mince -12- Sa chanson " Dès que le printemps revient " reste célèbre - Il chantait " C'est le printemps " -

VERTICALEMENT :

A- Avec le Temps, c'est une chanson que tout le monde connaît - Garda à vue -B- Enlèvera une enveloppe - Veut faire la paix -C- Coeur de perle - Engin volant -D- Vers à pieds - C'est la classe ! - Dans le fond, elle est sale -E- Un petit patron - Stupéfiai -F- Millilitre - Un certain article -G- Abîmerdu talon - Attention de ne pas le perdre -H- Maladie très coléreuse - Fuite de gaz - Le haut d'un beffroi -I- Identique -J- A créé " Voici venir le joli mai " - Celui du printemps est aussi agréable que celui des chansons du printemps -K- Etoffe - Donner un avis -L- Article étranger - Précède le muguet ou les cerises pour ces deux chansons - Ancien sigle européen -S O



Solutions du mois précédent

HORIZONTALEMENT :

1- SAGES-FEMMES -2- UR - TOR -3- FEMME - GREVES -4- ONC -5- REPUBLICAINE -6- ACE - EGALITES -7- GOND - IEN - IE -8- ELECTIONS -9- TE - AR - UTILES -10- AL -11- EMANCIPATION -12- CITOYENNES -

VERTICALEMENT :

A- SUFFRAGETTES -B- ARE - ECOLE -C- PENE - SAC -D- MOU - D.C.A. - NI -E- STE - BE - TRACT -F- F.O. - ALG - LIO -G- ERG - IAIUO - PY -H- RACLENT - AE -I- MIE - AINSI - TN -J- VOIT - LOIN -K- ENNEIGE - O.E.(Ouest-Est) - L- ASCESE - SENS -

Groupe majorité municipale

Lettre ouverte au véritable président de l'Agglomération Hénin-Carvin

Monsieur Kemel,

Dès le début du mandat, il a clairement été affiché l'intention d'exclure Hénin-Beaumont de toutes les instances exécutives de l'Agglomération. De ce fait, ce sont les habitants qui sont exclus, coupables à vos yeux d'avoir mal voté. Ainsi, en tant que Maire d'Hénin-Beaumont, je ne suis pas vice-président de l'Agglomération, je ne suis pas membre du bureau communautaire et mes adjoints ont été évincés délibérément de toutes les représentations extérieures.

Il figurait à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 10 mars dernier une délibération visant à choisir les représentants de l'Agglomération au sein du Pôle métropolitain. Là encore, le mode de désignation indiquait que nous en serions également exclus.

Monsieur le Président, nous savons que cette volonté de nous mettre à l'écart n'émane pas du maire d'Oignies, dont la mise sous tutelle est manifeste et qui n'a pas les coudées franches pour gérer cet EPCI dans lequel vous décidez de tout et imposez tout. Vous avez annoncé, à l'issue des élections départementales, que vous aviez été « trop républicain » avec le Front national. Quelques mois plus tard, votre *factotum*, imposé depuis collaborateur du groupe socialiste à l'Agglomération, m'assimilait à un pédophile.

Il y a quelques semaines, vous profitez du rassemblement des maires de l'Agglomération à l'occasion des discussions sur le projet de territoire, en présence d'une presse que vous ne défendez que lorsqu'il s'agit de protéger vos prébendes, pour démontrer de manière encore plus arrogante et méprisante qu'à l'accoutumée votre volonté d'établir un véritable apartheid politique ; volonté encore prouvée il y a quelques semaines par la désertion du SMT du territoire d'Hénin-Beaumont, sur lequel son installation était prévue.

Dans notre groupe figurent un député européen et maire, quatre conseillers départementaux et trois conseillers régionaux. Cela devrait vous alerter : la situation vous échappe manifestement, et les raclées électorales successives sont à la fois le résultat et la raison de votre sectarisme. Nous vous avons donc laissé le 10 mars à ces arrangements qui dégoûtent nos concitoyens et provoquent leur désintéressement progressif de la vie politique. La désaffection des habitants du bassin minier pour le socialisme d'antan, vous en êtes l'incarnation et l'une des chevilles ouvrières.

Les urnes continueront prochainement à faire leur œuvre ; l'humiliation que vous voulez faire subir aux Héninois, mais aussi à nos électeurs, largement majoritaires sur l'agglomération lors des dernières élections régionales, y compris dans votre propre ville, vous la goûterez au centuple en 2017 : les Législatives prouveront qu'il existe une justice immanente et que l'on ne peut exhiber sa haine du peuple sans s'exposer à un sévère retour de bâton.

Steeve Briois, Député-Maire d'Hénin-Beaumont

Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Le Front national nous a habitués à son argument fétiche: "l'enfer c'est les autres". Aussi, rendre l'agglomération victime de tous leurs maux est devenu leur sport favori. Mais au-delà de la propagande municipale, regardons les faits! L'agglomération d'Hénin-Carvin, c'est un « fonds piscine » avec à la clef des dizaines de milliers d'euros pour notre piscine municipale. Ce sont de gros projets comme la rénovation de l'Ecole Michelet ou l'aménagement de Sainte-Henriette. Des subventions à plus de 35 associations culturelles et sportives de notre ville, d'Hénin Gym au Cercle d'escrime, en passant par le Football club d'Hénin-Beaumont, Hennium, l'Amicale laïque, l'Etoile cycliste ou encore les anciens combattants. Le festival du film environnement à l'Escapade. Des ateliers santé-ville; des animations au Parc des Iles; des aides à la rénovation de nos habitations. Hénin-Beaumont est partie intégrante de notre agglomération et en bénéficie. Quoi qu'en dise son maire lorsqu'il donne dans le "stérile et revancharde"! Marine Tondelier, Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, David Noël, Sandrine Rogé, pour agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com

AGENDA D'AVRIL

Samedi 9 avril

Loto du FC Beaumont : dès 12 h, salle Debeyre ; sur réservation au 06 80 40 80 85.

Gala du Boxing club héninois : à partir de 19 h 30, Espace François Mitterrand (EFM) ; réservations : M. Allary au 06 73 48 02 13 ; tarifs : 10 € (gradins), 15 € (places numérotées).

Marché aux puces de l'Association des Loisirs du Vieux-Hénin : de 8 h à 20 h, secteur du bd Basly.

Samedi 9 et dimanche 10 avril

Ch'ti kermesse organisée par le Droit de vivre et les Ch'tis seniors : de 10 h à 19 h, place Wagon.

Dimanche 10 avril

Marché aux puces des Amis de la cité Darcy : de 9 h à 18 h, bd des Frères Herbaut.

Challenge Auguste Occre organisé par les Cracks de Mulot : de 10 h à 17 h, stade Birembaut.

Repas dansant du Temps de vivre : à partir de 12 h, salle des Fêtes ; renseignements et réservations au 03 21 76 60 90.

Du lundi 11 au vendredi 15 avril

Stage organisé par le Football club féminin : de 9 h à 17 h, terrain Henri Noch de l'EFM ; inscriptions au 06 20 76 59 31.

Structures gonflables pour enfants, salle Tételin de l'EFM :

- lundi 11 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (2 créneaux 14 h-16 h et 16 h-18 h) ;

- mardi 12 de 14 h à 18 h (2 créneaux 14 h-16 h et 16 h-18 h) ;

- mercredi 13 de 14 h à 18 h (2 créneaux 14 h-16 h et 16 h-18 h) ;

- jeudi 14 de 14 h à 18 h (2 créneaux 14 h-16 h et 16 h-18 h) ;

- vendredi 15 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (2 créneaux 14 h-16 h et 16 h-18 h).

Mardi 12 avril

Repas de printemps des Fils d'Argent : à partir de 13 h, Foyer Guy Mollet.

Samedi 16 avril

Heure du conte : à 16 h à la médiathèque Gérard Delsaux.

Soirée Années 80 organisée par l'association du Quartier du Panthéon : à partir de 20 h, salle des Fêtes ; réservations au 06 74 83 42 70 ; tarif : 3 €.

Dimanche 17 avril

4e Festival des majorettes organisé par les Phénix d'Hénin-Beaumont : de 9 h à 21 h, EFM.

Marché aux puces des Firefly : de 6 h à 18 h, secteur du bd Darchicourt.

Bourse aux vêtements des Amis de la cité Darcy : de 9 h à 18 h, salle Anicet Copin.

Loto des Amis des Bouviers : dès 12 h, salle Debeyre.

Concours du Club de bridge : de 8 h à 20 h, Foyer Léon Jouhaux.

Concours de tir à l'arc en extérieur organisé par la Flèche Héninoise : de 14 h 30 à 18 h, stade Birembaut.

Du lundi 18 au samedi 23 avril

Exposition des sculptures de Charles Lellouche : salle Polonia (Espace Lumière) ; vernissage le 18 avril à 18 h 30. (horaires: voir pages intérieures)

Lundi 18 avril

Spectacle musical organisé par l'école maternelle Léon Blum : salle Debeyre.

Mercredi 20 avril

Heure du conte : à 16 h à la médiathèque Gérard Delsaux.

Repas dansant du Club de l'Âge d'or : dès 12 h 30, foyer Léon Jouhaux ; réservations au 06 51 88 75 98 ou au 06 73 09 80 40.

Euro-foot organisé par la Ligue régionale : de 12 h 30 à 18 h, terrain Henri Noch de l'EFM.

Face de cuillère, spectacle théâtre/clown : 15 h à l'Escapade ; infos et réservations au 03 21 20 06 48.

Vendredi 22 avril

Soirée karaoké de l'APE Michelet : à 18 h 30, salle Prévert ; réservation : Mme Timimoun au 07 61 01 01 24.

Cérémonie de citoyenneté : à 18 h 30, Salons d'honneur de l'hôtel de ville ; renseignements au service Etat-civil au 03 21 74 87 00.

Samedi 23 avril

La Promesse de l'aube, lecture-spectacle : à 15 h 30, à la médiathèque Gérard Delsaux ; réservations au 03 21 13 82 51.

Dimanche 24 avril

Souvenir des Déportés : 10 h 30 au Monument aux morts de Beaumont, puis au square Volanti et au cimetière centre.

Marché aux puces de La Grande récré de Pantigny : de 8 h à 18 h, rues de l'Authie, de la Canche, de la Sensée.

Finale départementale UFOLEP organisée par le Club Nautique héninois : de 8 h 19 h, piscine municipale.

Thé dansant du Lions club Porte de l'Artois : dès 13 h, salle Debeyre ; sur réservation au 06 81 42 03 02 ; tarif : 10 €.

Mardi 26 avril

Rencontre chantante inter-écoles : de 9 h à 12 h, salle des Fêtes.

Mercredi 27 avril

Loto du Club de l'Âge d'or : dès 12 h 30, foyer Léon Jouhaux ; réservations au 06 51 88 75 98 ou au 06 73 09 80 40.

Heure du conte : à 16 h à la médiathèque Gérard Delsaux.

Vendredi 29 avril

Les Aventures extraordinaires du baron de Münchhausen, théâtre : à 20 h à l'Escapade ; infos et réservations au 03 21 20 06 48.

Vendredi 29 et samedi 30 avril

Tournoi en salle adultes organisé par le Football club féminin : de 18 h à 22 h 30, à l'EFM ; inscriptions au 06 20 76 59 31.

Mardi 3 mai

Le Cabaret des Chiche Capon !, humour : à 20 h à l'Escapade ; infos et réservations au 03 21 20 06 48.

SALON POUR ELLES

SHOPPING
SPORT
ATELIER FLORAL
BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
TOMBOLA

25 MAI DE 9H30 À 17H30
SALLE DES FÊTES D'HÉNIN-BEAUMONT

Culture

Evènements

Solidarité-citoyenneté

Sport

6, 7 et 8
mai



BEAUMONT
en fête

(Ducasse, marché aux puces,
vol en montgolfière, course cycliste,
concert de gospel, forum de la culture
...)

www.henin-beaumont.fr